



Vente de calendriers : SOYEZ VIGILANTS

La fin d'année est propice au démarchage, notamment dans le cadre de la vente de calendriers. Certaines personnes peuvent profiter de cette période pour s'immiscer chez vous !

Comment agissent certains démarcheurs ?

- Ils utilisent une fausse qualité, se réfèrent à une association quelconque... ;
- ils en profitent pour vous questionner sur des domaines très personnels, observer vos biens, ou repérer les accès à votre domicile, en vue de faciliter un vol ultérieur ;
- ils peuvent aussi chercher à vous amener dans une autre pièce de l'habitation, pour faciliter l'intervention de complices...

Bon à savoir

- Un vendeur de calendriers possède toujours une carte professionnelle ou une carte de membre d'association portant son nom et sa photo ;
- un vendeur honnête ne vous posera jamais de questions indiscrètes et ne cherchera pas non plus à visiter votre habitation...

Quelques conseils

- Identifiez toujours vos visiteurs (cartes professionnelles, cartes de membre...);
- si vous ne connaissez pas l'association ou l'institution concernée, dites que vous n'êtes pas intéressé ;
- vérifiez la cohérence entre la qualité du visiteur, sa tenue, son véhicule (par ex : un pompier ou un facteur viendra toujours proposer ses calendriers en tenue de travail...);
- méfiez-vous des démarcheurs en camionnette, ou ceux qui sollicitent des sommes importantes ;
- en cas de doute, ne laissez pas la personne accéder à votre domicile ;
- si une personne est cependant rentrée, ne la laissez pas sans surveillance, ni accéder à des endroits où sa présence n'est pas nécessaire ;
- ne donnez jamais d'informations sur l'emplacement de vos économies, ou de vos valeurs ;
- ne laissez pas apparaître que vous vivez seul (mention sur la boîte à lettres...).